

NORME INTERNATIONALE **ISO** 2701



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Fils tréfilés pour câbles d'usages courants en acier non allié — Conditions de réception

Drawn wire for general purpose non-alloy steel wire ropes — Terms of acceptance

Première édition — 1977-12-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 677.721 : 62-426 : 620.11

Réf. n° : ISO 2701-1977 (F)

Descripteurs : câble métallique, fil métallique, produit en acier, acier non allié, réception, contrôle de réception, échantillonnage.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 2701 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 105, *Câbles en acier*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne	France	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Israël	Tchécoslovaquie
Belgique	Italie	Turquie
Canada	Mexique	Yougoslavie
Chili	Pologne	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

U.S.A.

Fils tréfilés pour câbles d'usages courants en acier non allié — Conditions de réception

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale fixe les conditions de réception des fils tréfilés destinés à la fabrication des câbles d'usages courants en acier non allié, objet de l'ISO 2232.

2 RÉFÉRENCE

ISO 2232, *Fils tréfilés pour câbles d'usages courants en acier non allié — Spécifications*.

3 DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

3.1 lot : Quantité définie de fil de même diamètre nominal, de même classe nominale et de même finition, présentée au contrôle et fabriquée dans des conditions présumées uniformes.

3.2 individu; unité de produit :

- Couronne de fil, d'un seul tenant, de masse ou de longueur variable ou fixe, ou
- Bobine : quantité fixe ou variable de fil d'un seul tenant mise sur bobine avec flasques, ou
- Couronne trancanée : quantité fixe ou variable de fil d'un seul tenant enroulée sur un moyeu en carton.

3.3 unité élémentaire d'échantillonnage : Masse (m_1), exprimée en kilogrammes, ayant, par convention, une valeur égale à $100 d$, d étant le diamètre du fil, exprimé en millimètres.

3.4 effectif du lot (N) : Nombre déduit de la convention définie en 3.3.¹⁾

Ce nombre est calculé à l'aide de la formule

$$N = 10 \times \frac{m}{d}$$

m étant la masse du lot, exprimée en tonnes.

3.5 éprouvette : Longueur de fil nécessaire à l'essai d'une caractéristique.

3.6 longueur d'essai : Longueur suffisante pour fournir toutes les éprouvettes nécessaires à un essai de toutes les caractéristiques.

3.7 échantillon : Ensemble des longueurs d'essai destinées à fournir des informations sur le lot.

3.8 effectif de l'échantillon (n) : Nombre de longueurs d'essai.

3.9 défaut : Non-conformité du résultat d'un essai aux prescriptions imposées pour une caractéristique.

3.10 longueur défectueuse : Longueur d'essai présentant un ou plusieurs défauts.

4 ESSAIS ET CONTRE-ESSAIS

Des essais sont effectués pour chaque caractéristique figurant dans l'ISO 2232.

Un contre-essai doit être effectué si un défaut est dû à une erreur dans la prise de l'échantillon ou à une faute au cours de l'essai.

1) Relation entre l'effectif du lot et l'unité élémentaire d'échantillonnage :

$$m = N \times m_1 \times 10^{-3} = N \times 100 d \times 10^{-3}$$

Donc,

$$N = 10 \frac{m}{d}$$